

Bulletin d'histoire politique

Le Mouvement indépendantiste Martiniquais : sociologie politique d'une ascension électorale

José Mariette



Volume 11, Number 1, Fall 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060580ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060580ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mariette, J. (2002). Le Mouvement indépendantiste Martiniquais : sociologie politique d'une ascension électorale. *Bulletin d'histoire politique*, 11(1), 127–138.
<https://doi.org/10.7202/1060580ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le Mouvement indépendantiste martiniquais : sociologie politique d'une ascension électorale

JOSÉ MARIETTE

*Docteur en Sciences et politiques
chargé de cours à l'Université de Paris VIII-Saint-Denis*

La décennie 1990 a été marquée par la progression électorale du Mouvement indépendantiste martiniquais dont les résultats électoraux sont longtemps restés confidentiels. Aux élections régionales de 1986, le M. I. M. ne recueillait que 4,86% des suffrages exprimés. Cependant, dès les élections régionales de janvier 1990, le M. I. M. s'empare de 7 sièges sur 41 au Conseil régional et devance la principale formation autonomiste, le Parti Progressiste Martiniquais. Ces résultats sont confirmés aux élections régionales de 1992 au cours desquelles 16,3% des suffrages se portent en la faveur de la principale formation indépendantiste.

En 1998, à l'issue de la consultation électorale de mars 1998, le M. I. M. accentue sa progression en obtenant 25,57% des suffrages exprimés, 13 sièges de conseillers et la présidence de l'assemblée régionale. Par ailleurs, aux élections législatives de 1997, le chef de file du M. I. M., Alfred Marie Jeanne était le premier indépendantiste antillais à être élu au poste de député, dans le cadre d'un suffrage majoritaire à deux tours.

Avant d'analyser les faits sociaux et politiques qui ont favorisé l'émergence électorale du M. I. M., il convient d'examiner la notion de parti indépendantiste dans le champ politique martiniquais.

LA SPÉCIFICITÉ DU CHAMP POLITIQUE ANTILLAIS

Ce champ politique se démarque de la typologie partisane de la France métropolitaine où jusque dans les années 1990, deux grands partis dominants (Parti socialiste pour la gauche et Rassemblement pour la république pour la droite) dirigent des coalitions parlementaires et gouvernementales, correspondant à une division (devenue théorique depuis 1984) entre tenants d'un libéralisme économique et partisans d'un interventionnisme public en faveur de la justice sociale. Cette division partisane ne revêt qu'un aspect formel pour le champ politique martiniquais, car la question récurrente du statut

départemental transcende le traditionnel clivage gauche/droite. Depuis 1946, la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane sont des départements français régis par le droit commun, sauf adaptation des lois en raison des particularismes locaux. Or, dès 1958, le statut départemental est contesté, d'abord par des dissidents du Parti communiste français menés par Aimé Césaire, qui créent le Parti progressiste martiniquais. Cette contestation a pour origine d'une part, les espoirs déçus engendrés par la persistance d'inégalités sociales et des séquelles de l'époque coloniale, et d'autre part de « la tutelle d'un État central jugé trop centralisateur ». Ainsi, l'application du droit commun a été perçue par ces agents du champ politique comme « une source de frustration » et elle a contribué à « alimenter le débat sur les injustices ou les inégalités parce qu'elles favorisent plus particulièrement des strates de la population¹.

Le Parti communiste martiniquais constitue l'autre force politique autonome, mais qui dispose d'une audience électorale limitée à une commune sur trente quatre (du moins jusqu'en 1998, date de la scission du maire de la commune du Lamentin avec le P. C. M.).

Quant au M. I. M., fondé en 1973, il est issu de la grande période de contestation des années 1960 liée au contexte international de décolonisation qui concerne les pays d'Afrique Noire, de la Caraïbe, et de la révolution cubaine. Ce parti se prononce en faveur de l'indépendance nationale et pour son chef de file Alfred Marie-Jeanne, la participation aux élections nationales était un acte d'allégeance et d'assimilation à la France métropolitaine. Il est à noter que le M. I. M. présente les caractéristiques suivantes : il dispose d'une implantation territoriale, milite pour la reconnaissance d'une nation martiniquaise, refuse de participer aux élections nationales et désire faire sécession avec l'État central. Seuls ces derniers points le différencient des partis autonomistes. Non seulement, le M. I. M. est un produit de l'histoire coloniale, mais il « relève du clivage opposant le centre à la périphérie. Daniel-Louis-Seiller reprend les analyses du politiste norvégien Stein Rokkan, selon lesquels le clivage centre/périphérie oppose le centre unificateur d'une culture nationale et la résistance croissante des populations assujetties et ethniquement distinctes, en province et dans les périphéries². Dans les années 1960-1970, les indépendantistes du M. I. M. et les autonomistes du P. P. M. et du P. C. G. ont constitué « la traduction politique de la résistance de la périphérie face au centralisme de l'Etat national »³.

De 1973 à 1986, le M. I. M. demeure à la marge du champ politique martiniquais. La présence des partis autonomistes et indépendantistes a suscité en réaction, l'émergence d'un courant politique dit « départementaliste », partisan du maintien du statut départemental, avec éventuellement des pouvoirs décentralisés en faveur des autorités locales. Ce courant possédait la

particularité de transcender le clivage Droite-Gauche, les gaullistes (sous leurs différentes appellations), les centristes et les socialistes formèrent régulièrement des majorités politiques au Conseil général, contrairement à l'orientation politique majeure de leurs homologues de la France métropolitaine. Lors de la signature du Programme commun de l'Union de la gauche en 1972 qui prévoyait l'autodétermination des Départements et Territoires d'outre-mer, une partie des socialistes antillais (Guadeloupe et Martinique) n'hésite pas à faire scission avec le Parti socialiste français. La gauche martiniquaise est donc divisée entre trois grandes tendances : les autonomistes, les indépendantistes et les départementalistes. Jusqu'à l'entrée en application des lois de décentralisation de 1982-1983, qui transfèrent des compétences non législatives aux départements et aux régions (la particularité de la Martinique, comme la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion consistant à être des régions-monodépartementales, celles de la métropole ayant au moins deux départements pour constituer une région administrative), le débat politique était centré sur la question du statut et occultait tout débat concret sur les problèmes de sous-développement économique et social. La victoire de François Mitterrand aux élections présidentielles de 1981 et celle du Parti socialiste marquent une modification dans les rapports entre les autonomistes du P. P. M. et la nouvelle majorité gouvernementale française, et ce en raison d'une certaine proximité idéologique⁴. Pendant plus d'une décennie, le débat statutaire connut un « moratoire » décrété en 1981 par le leader du Parti progressiste martiniquais, Aimé Césaire.

Durant cette période, le P. P. M., le P. C. M. et la Fédération socialiste de la Martinique formèrent une coalition pour administrer le Conseil régional et le Conseil général. Or, à partir de 1990, les divisions au sein de la gauche martiniquaise non indépendantiste, les difficultés pour l'économie martiniquaise à s'intégrer dans l'ensemble régional caribéen et à lutter efficacement contre un chômage structurel, a relancé la question du statut. Mais cette fois en introduisant une nouvelle donne, le clivage indépendantiste/autonomiste/départementaliste traverse désormais les partis de droite. Des dissidents du R. P. R. créent un mouvement (Osons oser) et constituent un soutien aux indépendantistes du M. I. M. pour gérer le Conseil régional avec une majorité absolue. Cette nouvelle donne se répand même au-delà de la Martinique, car en décembre 1999, le Président du Conseil régional de la Martinique d'obédience indépendance signe l'appel de Basse-Terre avec le Président du Conseil régional de la Guadeloupe de sensibilité gaulliste et du Président de l'Assemblée régionale de Guyane de sensibilité autonomiste.

LES FACTEURS INTERNES ET EXTERNES DE LA PERCÉE ÉLECTORALE DU MOUVEMENT INDÉPENDANTISTE.

Jusqu'en 1981, les partisans du maintien du statut départemental pour les Antilles françaises transformaient chaque campagne en référendum informel sur la question institutionnelle. Ils usaient de la dramatisation à outrance du débat politique, assimilant l'autonomie à l'indépendance, et en faisant appel à un discours apocalyptique. Ce type de discours était fréquent dans les Antilles françaises comme le montre cet extrait de profession de foi du candidat socialiste aux élections législatives de 1973 à la Guadeloupe : « Ceux qui revendiquent aujourd'hui pour la Guadeloupe l'autonomie et l'indépendance sont des criminels qui de sang froid envisagent de faire perdre à nos compatriotes les avantages sociaux incontestables et tout le bénéfice qu'ils tirent de la solidarité nationale en même temps que la garantie de leurs libertés fondamentales »⁵.

Même si la Martinique, et les autres départements français d'Amérique, est partie intégrante d'une démocratie parlementaire, « la peur constitue une composante essentielle des comportements des gouvernés »⁶ jusqu'au début des années 1980, et ce en raison de la question institutionnelle.

Or à la suite de l'augmentation de la délinquance (le total des crimes et délits constatés était de 13 545 en 1990 contre 14 379 en 1991 soit une augmentation de 6,16% contre 7,20 % pour la France Métropolitaine), de la toxicomanie, la persistance des injustices sociales, ce discours a perdu de son intensité. La situation sociale est toujours marquée par la persistance d'un chômage structurel de masse, qui concerne près de 30% de la population active et touche en priorité les jeunes de 25 à 34 ans (60% des chômeurs) contre 24,4% pour cette même tranche d'âge en Métropole. La Martinique comptait en 1997, 40 000 chômeurs et le marché du travail local ne peut créer qu'un nombre restreint d'emplois. Dans cette hypothèse, il faut prendre en compte la possession d'un capital social, de la part de celui qui recherche un emploi.

Quelle que soit la nature du « champ » au sens bourdieusien du terme, l'agent issu des classes populaires créolophones est la première victime du système clientéliste de répartition des emplois publics. Le clientélisme doit être analysé comme une méthode de « gouvernement local » qui crée des liens de dépendance entre l'administré et l'élu local. En échange d'un emploi, d'un logement ou d'aides sociales, l'administré accorde son soutien à l'élu local⁷. L'emprise des édilités sur la vie politique et sociale locale s'exerce par le biais d'un réseau, composé par les associations diverses, les clubs sportifs, et par l'attribution d'emplois publics précaires pour compenser la faiblesse de création d'emplois dans le secteur privé.

À cause du sous emploi chronique, les édilités ont développé une politique d'emplois publics locaux, qui représentent dans certaines communes près de 50% des frais de fonctionnement. Fred Constant remarque que cette politique provoque « l'émergence de véritables clientèles politiques d'autant plus dévouées corps et âme aux maires « patrons » que la précarité de leur statut les expose aux licenciements abusifs »⁸.

Ainsi, au milieu des années 1990, 75% des employés municipaux n'étaient pas titulaires de leurs emplois ainsi que 95% de ceux-ci étaient des salariés de droit privé de l'administration territoriale. Or le droit public ne reconnaît à ces deux catégories d'agents qu'une existence à titre exceptionnel, les communes martiniquaises dans leur grande majorité n'appliquent pas les dispositions du statut de la fonction publique territoriale en matière d'emplois de titulaires. Le « capital social », considéré comme l'ensemble des relations que possède un agent dans un champ donné, forme un atout, non seulement un atout dans la recherche d'un emploi public, mais également dans le secteur privé marchand et non marchand. La rareté du travail à la Martinique encourage, pour reprendre une analyse du politiste Fred Constant, « la solidarité verticale »⁹ ainsi que l'intégration sociale par le biais de réseaux.

En Martinique, comme en Guadeloupe et dans une moindre mesure en France métropolitaine, le capital social prime le capital culturel et joue en défaveur des agents issus des classes populaires. Cette inégalité qui traverse les différents champs structurant la société martiniquaise n'a pas débouché sur une remise en cause majeure de son organisation, en raison d'une émigration massive vers la métropole dans les années 1960 et 1970. Les secteurs traditionnels de recrutement de la fonction publique d'État et de la fonction publique hospitalière appliquent une politique de restrictions d'embauche pour ne pas augmenter les déficits publics. Depuis 1982, la Martinique comme la Guadeloupe, n'est plus une terre d'émigration et les flux migratoires vers la métropole deviennent négatifs. Désormais, les jeunes gens hésitent à partir vers la France métropolitaine en pleine crise sociale. L'inversion des données migratoires comporte une conséquence inattendue. Cette émigration intérieure de jeunes adultes sans emploi permettait l'éloignement d'acteurs qui auraient pu favoriser l'émergence d'un vote contestataire contre les injustices sociales et raciales. Le Mouvement indépendantiste martiniquais a tiré un avantage électoral en renforçant son influence dans une catégorie de la population qui ne possède plus la possibilité de trouver un emploi en s'expatriant. Dans ces conditions, 18,64% des électeurs qui ont voté pour le M. I. M. à Fort-de-France lors des élections régionales de 1998 proviennent en majorité des quartiers populaires du chef lieu (Trenelle, Volga, Tivoli). Il en est de même pour les élections municipales de 2001,

où Alfred Marie-Jeanne dirigeant une liste pour conquérir la ville de Fort-de-France, obtenait 40% des suffrages exprimés au second tour contre 60% pour l'édilité P. P. M. sortante.

Il faut souligner que la majorité des émigrants martiniquais, et antillais en général, pour un long séjour professionnel en France métropolitaine, provenaient des quartiers populaires de grandes villes comme Fort-de-France, Lamentin, Le Robert ou Trinité. Dans ce cas, il n'est pas faux d'affirmer qu'il s'agit d'un vote anti-système contre les partis politiques de la gauche non indépendantiste et des partis de droite. La gauche non indépendantiste, associée à la majorité gouvernementale de la France métropolitaine, n'est pas parvenue à assurer le développement économique et social de la Martinique dans le cadre des lois de décentralisation (1983-1998) et sa politique clientéliste dans les communes qu'elle administre ne se distingue guère des méthodes de gestion locale des partis de droite. Pour un pourcentage de plus en plus important d'électeurs, elle n'incarne plus les valeurs d'égalité et de redistribution des richesses produites à la Martinique

Durant près de deux décennies, le Mouvement indépendantiste martiniquais, dont l'influence politique se limitait à la gestion de la commune de Rivière-Pilote dans le sud de la Martinique, s'est implantée dans le monde syndical pour compenser une faible audience. Le secrétaire de la Confédération syndicale des travailleurs martiniquais, Daniel Marie-Sainte, est également membre du M. I. M. et élu au Conseil régional. Cette implantation dans le monde du travail lui a permis de s'enraciner dans des secteurs tournés vers l'agriculture. (Centre-Atlantique et Centre-Caraïbe) où il dépasse plus de 20% des suffrages exprimés lors des élections régionales de 1998.

À la désunion des partis de gauche et à son action politique dans les milieux populaires et ruraux, relayé par la C. S. T. M., s'ajoute également la particularité du mode de scrutin des élections régionales. Les conseillers régionaux sont élus au suffrage universel direct au scrutin de liste à la proportionnelle, à la plus forte moyenne. Ce type de scrutin permet d'obtenir au sein de l'assemblée régionale, une meilleure représentativité des partis politiques¹⁰ et favorise un débat politique.

Grâce à la combinaison de l'échec économique et social de la gauche non indépendantiste, du travail d'enracinement du M. I. M. et aussi du taux élevé d'abstention, le M. I. M. a réussi une progression électorale ces dernières années. Car le scrutin à la proportionnelle à un tour ne favorise pas les notables locaux, contrairement aux élections municipales et cantonales (bien souvent les ressorts territoriaux des communes et des cantons sont identiques), où les électeurs sous influence clientéliste se prononcent davantage pour un individu que pour un programme politique.

La spécificité de la vie politique communale explique l'absence de confirmation des résultats régionaux et législatifs sur le plan municipal et cantonal. Toutefois, entre 1983 et 1992, le Parti progressiste martiniquais a cogéré le Conseil régional avec les socialistes et les communistes autonomistes dans le cadre défini par les lois de décentralisation (1982-1983), il a décrété un moratoire sur ses revendications autonomistes en 1981. Ayant renoncé temporairement à exiger un autre statut autonome pour la Martinique, le P. P. M., à l'image des partis socialistes qui accèdent au pouvoir gouvernemental en Europe, a laissé « un espace à conquérir à gauche »¹¹. Conformément aux thèses de Maurice Duverger, le Parti progressiste martiniquais a été touché par le processus de « sinistrisme ». En conséquence, le « régionalisme nationalitaire » (défense de la culture, de la langue, du mode de vie paysan) martiniquais est pleinement assumé à la fin des années 1980 par le M. I. M., qui profite de l'espace revendicatif laissé par le parti d'Aimé Césaire. Son expansion aux différentes élections régionales correspond à une stratégie d'implantation dans les assemblées locales, mais en 1993 il renonce à se tenir en marge des scrutins nationaux et à critiquer le système politique français, pour présenter la candidature d'Alfred Marie-Jeanne aux élections législatives. Son évolution politique emprunte le schéma classique des « partis initialement hors système » condamnés à intégrer le système pour ne pas rester à la marge de la vie politique et à terme disparaître¹². Cependant, le M. I. M. doit essentiellement ses succès politiques à la personnalité d'Alfred Marie-Jeanne, qui d'après Jeanne Yang-Ting, figure parmi les acteurs politiques appréciés à la Martinique¹³. Il a bénéficié du retrait progressif d'Aimé Césaire du champ politique martiniquais, or cet homme politique doublé d'un homme de lettres était l'un des fondateurs du courant littéraire autant que politique de la Négritude, et son départ a suscité des dissensions internes au sein du Parti progressiste martiniquais. Comme Aimé Césaire, Alfred Marie-Jeanne possède la pleine maîtrise de l'art oratoire, Jeanne Yang-Ting note à ce sujet : « Lors des réunions du mouvement, les prises de parole de M. Alfred Marie-Jeanne sont assez remarquables et singulières. L'homme conjugue simplicité, fermeté, gestuelle et occasionnellement humour, pour relater des faits ». Plus loin elle ajoute « le leader doit souvent se lever et rythmer ce qu'il raconte »¹⁴.

À ce niveau il est possible de parler de « charisme » dans l'acceptation webérienne du terme. Même si les électeurs qui lui ont accordé leurs suffrages ne sont pas tous des partisans de l'indépendance (Alfred Marie-Jeanne le reconnaît lui-même), le leader du M. I. M. bénéficie de la confiance d'une partie de l'électorat qui « a foi en lui »¹⁵, et surtout n'hésite pas à privilégier la communication directe avec la population. Cependant, cette popularité d'Alfred Marie-Jeanne constitue paradoxalement le point faible du M. I. M.

... Toutes les consultations électorales où le M. I. M. a présenté un candidat autre que celle de Marie-Jeanne se sont soldées par des échecs.

À présent, il convient d'analyser les facteurs externes du renforcement électoral et politique du Mouvement indépendantiste martiniquais.

Le M. I. M., ainsi que les autres formations indépendantistes antillaises, ont lutté contre l'intégration des départements français d'Amérique dans l'Union Européenne. Son opposition a rencontré une audience certaine dans une frange de la population martiniquaise, qui vivait dans l'inquiétude d'être confrontée à une éventuelle immigration massive d'européens de l'Ouest. Cette crainte est d'autant plus sensible qu'à la Martinique, 10% de la population vient de la France métropolitaine. Une telle atmosphère a été entretenue par le personnel politique du Parti progressiste martiniquais, en 1979 Aimé Césaire n'hésitait pas à parler d'un « génocide par substitution » pour dénoncer l'émigration massive des martiniquais vers la métropole et l'arrivée importante de fonctionnaires métropolitains. Camille Darsières, secrétaire général du P. P. M. invitait, en 1980, la population européenne à quitter la Martinique avant qu'il ne soit trop tard. Aussi, un afflux d'européens aurait été synonyme de renforcement de sentiments négrophobes latents. Une intégration plus poussée de la Martinique ne ferait que renforcer la crise économique, sociale et l'aliénation culturelle. Le Mouvement indépendantiste martiniquais se trouvait en adéquation avec les sentiments d'inquiétude de la population locale et a su utiliser cette peur à son profit, il convient de souligner que le carnaval annuel de Fort-de-France, qui sous une apparence festive constitue une occasion de critiquer ou de railler le pouvoir politique local, avait choisi en 1992 le thème du grand marché européen présenté sous les traits d'un loup. C'est à partir de cette même année que le Mouvement indépendantiste martiniquais débute sa percée électorale et politique, tant dans les élections régionales que législatives.

Un fait politique extérieur au champ politique antillais a contribué à l'expansion du Mouvement indépendantiste martiniquais. Depuis que le Front national, qualifié par Daniel-Louis Seiller de parti ultracentraliste, mais également de raciste et différentialiste à l'Allemande¹⁶ a imposé ses thèmes dans le champ politique métropolitain et contesté le centralisme républicain qui accepte « l'autre sous réserve de l'adhésion individuelle aux valeurs laïques, la France subit une « racialisation » du débat public »¹⁷. Le sociologue Michel Wieviorka¹⁸ a constaté l'émergence de revendications identitaires des populations d'origines étrangères, liées aux discriminations raciales et spatiales qui les frappent en premier lors des périodes de crise économique. Il en résulte un repli sur sa communauté ethnique et/ou religieuse. Selon cet universitaire, ces revendications communautaires auraient suscité un « nationalisme réactif » au profit du Front national. Ce

parti, en utilisant les concepts de « français de souche » ou de « préférence nationale », introduit de façon inavouée une différence raciale avec les minorités ethniques visibles. Conformément aux thèses de la nouvelle droite, très en vogue dans les années 1960 et 1970 ayant apporté un corpus doctrinal au Front national, notamment un retour à une forme de paganisme nordique qui a côtoyé les tenants d'un catholicisme intégriste jusqu'en 1999, le Front national a non seulement réussi à s'imposer comme agent du champ politique français, mais aussi à « transformer les mentalités pour promouvoir un nouveau système de valeurs »¹⁹ qui veut mettre fin à la philosophie issue du siècle des Lumières et l'égalitarisme chrétien.

Dans ce contexte politique et social nouveau en France métropolitaine, les Antillais sont de plus en plus victimes de discriminations à l'embauche, à l'emploi, au logement et à la promotion professionnelle. Par ailleurs, un rapport remis au Premier ministre en janvier 2002 reconnaissait explicitement la sous-représentation des noirs antillais aux hauts postes de l'administration d'État et du secteur privé. En raison de la « globalisation et de la diversification, des moyens de communications », la population martiniquaise est régulièrement informée de l'évolution de la situation politique et sociale en France métropolitaine. À titre d'anecdote, il faut savoir que le 21 avril 2002 à 20h, il était impossible de joindre téléphoniquement la Martinique, car à l'issue de l'annonce des résultats du premier tour des élections présidentielles, qui voyaient le président de la République sortant Jacques Chirac qualifié au second tour contre Jean-Marie Le Pen (candidat du Front national), les Martiniquais installés en Métropole ont tenu à prévenir leurs parents ou leurs amis en outre-mer de cette nouvelle situation politique. Le Mouvement indépendantiste martiniquais et le Front national ont connu une évolution électorale parallèle, notamment en dépassant régulièrement les 15% des suffrages exprimés dans les consultations électorales régionales et législatives durant la décennie 1990. Il faut signaler que l'ascension électorale du M. I. M. se situe, comme nous l'avons souligné plus haut, dans le cadre d'un clivage centre/périphérie, et de la réaction du régionalisme nationalitaire face à un mouvement ultracentraliste et racia-liste. Cette opposition s'est concrétisée en 1997 et en 1998, lorsque les militants du M. I. M. et Alfred Marie-Jeanne ont empêché l'atterrissage à l'aéroport de Fort-de-France, d'un avion transportant Jean-Marie Le Pen, le chef de file de l'extrême-droite française.

D'une manière plus globale, l'émergence du M. I. M. s'intègre dans un processus international de territorialisation de l'offre politique et de contestation de l'État-nation, qui en raison de son appauvrissement budgétaire, conséquence de l'accélération de la globalisation économique, ne peut plus assumer son rôle de redistribution des richesses produites et de correcteur des

inégalités. L'État voit également ses attributions régaliennes progressivement transférées au profit d'organisation régionale telle l'Union Européenne, qui tend à devenir le nouvel interlocuteur des collectivités locales.

Depuis son accession au pouvoir régional en 1998, le Mouvement indépendantiste martiniquais est sorti de son isolement dans le champ politique martiniquais, d'une part en acceptant que les suffrages de dissidents communistes permettent l'élection d'Alfred Marie-Jeanne à la présidence du Conseil régional, d'autre part en contractant une alliance tacite avec les gaullistes dissidents qui ont créé un groupe politique au sein de l'assemblée régionale. Il n'apparaît plus comme un parti hors système et sa participation aux affaires régionales, l'activité parlementaire d'Alfred Marie-Jeanne à l'Assemblée nationale, le conduisent à une politique gestionnaire et de concertation avec les autres forces politiques martiniquaises. Le chef de file du M. I. M. n'hésite pas à faire cause commune avec ses homologues de la Guadeloupe et de Guyane qui ne possèdent pas la même orientation politique pour exiger un nouveau statut pour les Antilles françaises (Déclaration de Basse-Terre en 1999). Le M. I. M. bénéficie également de la relance sur le débat institutionnel en France métropolitaine, et aux Antilles où les Conseillers régionaux et généraux se réunissent en Congrès pour proposer à l'État français un nouveau statut. Le Mouvement indépendantiste martiniquais se situe au cœur du champ politique martiniquais et lutte à l'intérieur du système pour faire avancer ses revendications. Pourtant les bases du M. I. M. demeurent fragiles. Son ascension électorale reste associée à la popularité d'Alfred Marie-Jeanne qui cumule les mandats de député et de président du Conseil régional. En effet, sa domination sans partage au sein du M. I. M. pose le problème de sa succession éventuelle. Son intégration dans le champ politique, notamment avec des gaullistes et des communistes dissidents, peut lui attirer une frange de l'électorat non indépendantiste mais dans le même temps, il risque de s'aliéner sa base électorale traditionnelle et s'engager dans la voie d'un parti glissant vers l'autonomie et qui se contente d'une gestion décentralisée des affaires locales. En sortant de son isolement, le M. I. M. a évité la stagnation et la régression, cependant l'élargissement de sa base électorale peut provoquer une perte d'identité politique.

BIBLIOGRAPHIE

Braud, Philippe, *L'émotion en politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 1996.

Braud, Philippe, *Science Politique, l'État*, Éditions du Seuil, Paris, 1995.

Constant, Fred, *La retraite aux flambeaux, société et politique en Martinique*, Éditions caribéennes, Paris, 1988.

Constant, Fred, « Les trois âges de la décentralisation outre-mer », dans *Régions, la croisée des chemins, perspectives françaises et enjeux européens*, p.123 à 141, Presses de Sciences Po, Paris, 1999.

Bourdieu, Pierre, *Propos sur le champ politique*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2000.

Duverger, Maurice, *Les partis politiques*, Armand Colin, Paris, 1976.

Lelandais, Vincent, « Des groupuscules aux arcanes du pouvoir, l'ascension du Front National et du Movimento Sociale Italiano », mémoire DEA de science politique, Institut d'Études politiques de Lille, 1997.

Mabileau, Albert, *Le système local en France*, Montchrestien, Paris, 1991.

Mariette, José, *La gauche antillaise sous la Ve république*, Éditions des Écrivains, Paris, 1999.

Martin, Pierre, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Montchrestien, Paris, 1997.

Parodi, Jean-Luc, « Le nouvel espace politique français », dans *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1991.

Seiller, Daniel-Louis, *Les partis autonomistes*, Presses Universitaires de France, Paris, 1994.

Seiller, Daniel-Louis, *Les partis politiques*, Armand Colin, Paris, 2000.

Weber, Max, *Le savant et le politique*, Plon, Paris, 1959.

Wieviorka, Michel, « La crise du modèle français d'intégration », dans *Regard sur l'actualité*, no. 161, mai 1990, La Documentation Française.

Yang-Ting, Jeanne, *Le Mouvement Indépendantiste Martiniquais, Présentation du Marie-Jeannisme*, Petit-Bourg (Guadeloupe), 2000.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. P. Braud, *L'émotion en politique*, p. 9.
2. D. L. Seiller, *Les partis autonomistes*, p. 6.
3. *Ibid.*, p. 6.
4. J. Mariette, *La Gauche antillaise sous la Ve République*, p.63 à 73.
5. *Ibid.*, p.90.
6. P. Braud, *L'émotion en politique*, p. 9.
7. C. Mabileau, *Le système local en France*, p.88 et suiv.
8. F. Constant, *La retraite aux flambeaux, société et politique à la Martinique*, p. 93.
9. *Ibid.*, p. 104.
10. P. Martin, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, p. 63 à 96.

11. J.-L. Parodi, *Le nouvel espace politique français*, dans *Idéologie, partis politiques et groupes sociaux*, p. 59.
12. Kay Lawson et Peter H. Merkl, cité par Jeanne Yang-Ting, *Le Mouvement Indépendantiste martiniquais*, p. 46.
13. *Ibid.*, p. 133.
14. *Ibid.*, p. 105.
15. M. Weber, *Le savant et le politique*, p. 128.
16. D. L Seiller, *Les partis politiques*, p. 134.
17. P. Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, p. 62 et suiv.
18. M. Wieviorka, « La crise du modèle français d'intégration », dans *Regard sur l'actualité*, no. 61, mai 1990, La Documentation Française, p. 11.
19. V. Lelandais, *Des groupuscules aux arcanes du pouvoir, l'ascension du Front National et du Movimento Sociale Italiano*, p. 86.